

Contribution du Lycée Pierre Bourdan – Guéret – au Débat national Sur l'avenir de l'Ecole .

Le débat s'est articulé autour des thèmes suivants :

- Jeudi 27 / 11 / 03, de 17 à 20 H : Thème 1 (avec regroupement des thèmes 2 et 3) et thème 6 (avec regroupement des thèmes 7 et 8) .
- Samedi 29 / 11 / 03, de 9 à 12 H : Thème 9 (avec regroupement des thèmes 10, 12 et 16)

Avant d'aborder les thèmes à l'ordre du jour, plusieurs intervenants tiennent à souligner la réussite du système éducatif au cours des 50 dernières années : grâce à sa diversification, à l'implication des personnels, il a su conduire au Baccalauréat beaucoup plus d'élèves qu'on ne s'y attendait il y a 50 ans, avec un niveau de culture plus élevé qu'on ne veut le dire . Certes, cette réussite a un coût, mais la formation des apprentis ou les CFA également, et n'oublions pas ce que rapportent à la nation les bacheliers formés . Raisonons donc plutôt en terme d'investissement pour la nation . Cherchons à améliorer un système qui semble atteindre ses limites plutôt qu'à le remettre en cause .

Les valeurs de l'Ecole s'inscrivent dans l'Histoire, elles sont liées aux valeurs de la République – liberté, égalité (qui pour beaucoup apparaît comme la valeur centrale), solidarité et laïcité – mais le débat fait apparaître qu'il ne faut pas subordonner les valeurs de l'Ecole aux aléas historiques car elles sont intangibles et ne peuvent être « triturées » en fonction du contingent (exemple du débat actuel sur la laïcité), et qu'en conséquence ce que l'on nomme ainsi « valeurs » devrait plutôt être pensé comme des principes, en réservant la notion de valeur pour l'idéal à atteindre par l'intermédiaire de ces principes . Cet idéal, conçu comme la finalité de l'Ecole, pourrait être la dignité de la personne humaine .

En ce qui concerne ces « principes », les intervenants insistent d'abord sur la notion d'égalité absolue de tous les enfants devant l'école, dont la conséquence a été la massification de l'accès au collège, mais sans parvenir à assurer une totale égalité des chances, et encore moins des résultats entre milieux favorisés et défavorisés, ou d'accès aux filières dites nobles . Ainsi, loin de les corriger, l'Ecole amplifie les inégalités sociales . Enfin, le principe d'égalité est contredit par la montée de l'individualisme . Pour la notion de liberté, on rappelle que la seule école libre est bien l'école laïque, que liberté et laïcité sont intimement liées ; la liberté apportée par l'Ecole apparaît dès lors comme la faculté de s'extraire de la société à laquelle on appartient pour acquérir la faculté de juger en toute indépendance d'esprit .

Ainsi, il apparaît que la grande mission de l'Ecole est d'assurer l'épanouissement de l'individu, la formation de sa personnalité : elle doit lui donner les outils pour se situer, se penser en tant qu'homme, accéder au savoir, aux savoir-faire, en s'efforçant de valoriser la diversité des talents . Elle ne doit pas être le miroir de la société, mais doit préparer les enfants à y vivre, en particulier en tant que citoyens à part entière . Par conséquent, la culture générale doit être accessible à tous et l'on ne peut, au nom de la diversité des talents ou des aptitudes, refuser à certains l'accès à des notions telles que l'abstraction pour les élèves des séries professionnelles ou une culture scientifique pour les élèves des séries littéraires : il s'agit d'adapter ces notions à tous les élèves par des pédagogies différenciées ou des programmes adaptés . Beaucoup d'échecs tiennent au fait que la diversité des élèves n'est pas suffisamment prise en compte . Enfin, si la mission prioritaire de l'Ecole est bien l'épanouissement de l'individu, elle ne peut être la préparation à la vie active : il faut réhabiliter la notion de désintéressement par rapport à celle d'utilitaire .

Constatant que l'orientation est souvent déterminée par l'appartenance sociale, que les filières professionnelles sont fréquemment des filières de relégation, visant davantage une adaptation à l'emploi qu'une authentique culture professionnelle, les intervenants affirment que le devoir de l'Ecole est d'assurer l'égalité des chances, donc l'égalité des formations offertes . Celle-ci ne pourra passer que par une culture commune (plutôt qu'une « culture de base », car à notre époque elle ne

saurait se borner à un niveau de 3^{ème}), possible dès lors que la pédagogie et les programmes s'adapteront aux enfants, comme il a été dit précédemment : ainsi, il faut effectivement « donner plus à ceux qui ont moins », ce qui conduit au point suivant .

L'adaptation de l'Ecole à la diversité des élèves passe d'abord par la diversification des parcours, et l'apport de la voie technologique, puis de la voie professionnelle ont été indéniables . Mais elles ne doivent pas devenir des filières de relégation, conduire à des impasses : chacune doit maintenir un degré d'exigence (cf. supra la notion de « culture commune ») et il faut ménager des passerelles entre les diverses voies ou filières, en prévoyant des paliers d'adaptation .

On débouche dès lors sur les points 8 et 9 : certes, la motivation de beaucoup d'élèves semble en baisse, non pas à l'égard du savoir, mais parce qu'ils semblent moins croire à l'argument de la réussite sociale par l'Ecole . De même, le rapport d'autorité s'avère de moins en moins efficace et il est de plus en plus nécessaire d'explicitier pour faire adhérer les élèves . Il faut donc favoriser la rencontre entre les programmes – dont le niveau n'a pas à être mis en cause – et les désirs des élèves . Face à ces deux constats, la revendication unanime est celle du *temps* : il faut que l'Ecole accorde plus de temps à chaque élève, pour s'adapter à son rythme et susciter son désir d'apprendre, et cela passe par deux moyens, alléger les programmes – mais sans diminuer ni les horaires disciplinaires, ni les exigences – et alléger les effectifs . Par exemple, idée émise à l'occasion du « Rapport Prost », pourquoi ne pas envisager un Bac en quatre ans ? Cette revendication du « temps », liée à celle de « culture commune » nécessaire à tous, pose le problème de l'enseignement obligatoire porté à 18 ans . Enfin, la grande mission de l'Ecole étant de lutter contre l'échec, elle doit mettre en place des politiques de soutien pour détecter très vite et aider les élèves en difficulté .

Sur le plan de l'évaluation, les participants émettent des réserves à l'égard de l'évaluation continue, qui risque de déboucher sur des « diplômes maison » et sur la mise en concurrence des établissements . En revanche, ils ne sont pas hostiles à la définition d'objectifs, sanctionnés par des unités capitalisables – ce qui permettrait d'éviter les redoublements - , à condition que le Bac demeure un diplôme national. Un consensus s'établit sur la nécessité de tendre vers la pédagogie par objectifs aux dépens de la notation globale, qui vise trop à ne sanctionner que l'échec ; il faut au moins élaborer des grilles de référence, établissant clairement des compétences, donc des objectifs .

En ce qui concerne l'orientation, la 3^{ème} est devenue un palier de pré orientation et le vrai choix s'effectue désormais après la seconde générale et technologique . Mais il est parasité par les représentations de nos concitoyens – phénomène bien français ! – sur les filières nobles et « ignobles », et sur les débouchés qu'elles offrent, liés eux-mêmes aux options qu'elles proposent . La diversité de l'offre des options dans toutes les séries paraît dès lors essentielle pour casser cette image, et elle doit être liée à l'allègement des programmes des matières obligatoires . Toujours dans la perspective de la « culture commune » offerte à tous, il faudrait, selon les voies, diversifier les approches au sein d'une même discipline, mais sans éliminer aucune discipline . Par exemple, il est indispensable d'enseigner une culture scientifique en série littéraire .

Sur les points 12 et 16, deux constats sont effectués : l'inégalité entre les élèves est liée à l'implication des familles dans leur scolarité et un marché des cours privés prêt à suppléer l'Ecole tend à apparaître . La mission du service public est d'apporter une réponse institutionnelle aux angoisses des parents, de faire en sorte que l'Ecole apporte une égalité des chances à tous les élèves, quel que soit leur milieu familial, en particulier par le soutien scolaire . D'autre part, quels que soient les partenariats qu'on puisse nouer, c'est le service public qui doit jouer le rôle pilote, la fonction d'expertise, afin de corriger les disparités de moyens entre les collectivités locales . Enfin, la relation entre parents et Ecole devrait être une relation d'écoute et d'échange plutôt qu'une relation d' « associations de consommateurs » . Et là encore, on a besoin de temps !